Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260413-DELIB2026_019-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
06 avril 2026

2026 – 019 : Annulation de la délibération de clôture du budget annexe Lotissement

l'an deux mille vingt six
le treize avril
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Loeiza BEAUVIR, Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Gildas GOLIAS, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL, Eric PRIGENT, Hélène WAHIS.
Absents excusés: Néant

Secrétaire de séance : Alain KEROUANTON

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe «Lotissement» a été ouvert par délibération en date du 25 octobre 2016 afin de répondre à la création du hameau « Parkeier ar Roz ».

Compte tenu de la vente de tous les lots, le conseil municipal avait décidé de clôturer ce budget lors de sa séance du 10 décembre 2025. Désormais, un projet d'extension est envisagé avec la création de 3 nouveaux lots, aussi, il convient d'annuler la délibération n° 2025 – 063 concernant la clôture de ce budget annexe « Lotissement Parkeier ar Roz».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants décide de conserver le budget annexe lotissement Parkeier ar Roz, précise que cette délibération annule et remplace la délibération n°2025-063 du 10 décembre 2025.

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Alain KEROUANTON